

**PROCES-VERBAL D'ETAT DES LIEUX
ENTREE LOCATIVE**

L'an deux mille dix-neuf, le 16 septembre,

Nous soussignés,

Bureau d'Expertises Nicolaï & Associés, société à caractère civil sous forme de sprl dont les bureaux sont établis à Wavre, avenue Reine Astrid 16, ici représentée par Michaël Nicolaï, Géomètre-Expert Immobilier légalement admis et assermenté près le Tribunal de Première Instance séant à Nivelles, ou tout autre représentant valablement désigné par celui-ci pour le constat des lieux,

Agissant suivant le contrat de location entre :

D'une part : Le propriétaire-bailleur, ici représenté par son régisseur (AIGLON) dont les bureaux sont situés à 1348 Louvain-la-Neuve, dénommé le "bailleur",

D'autre part : Le locataire, occupant des lieux examinés durant l'année académique, dénommé le "preneur",

A l'effet de procéder au constat d'état des lieux du point de vue locatif d'un bien non assujéti à la résidence principale dans l'immeuble sis à

**1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
RUE DU TRAITE DE ROME 2/410
STUDIO**

Que notre requérant de première part donne en location à notre requérant de deuxième part aux termes d'un contrat de location liant les requérants et les parties communes concernées ; et/ou gère les parties communes privatives que le requérant de seconde part occupe,

Afin de déterminer, conformément aux articles 1730, 1731 et suivants du code civil, aux décrets régionaux ou ordonnance en matière de location de biens immeubles, l'état dans lequel le preneur devra, à sa sortie d'occupation, rendre le bien loué, exception faite de ce qui aura été péri ou aura été dégradé par vétusté, force majeure ou usage normal, sauf clauses contraires au bail.

Après avoir parcouru ledit immeuble et avoir pris les notes nécessaires à l'accomplissement de notre mission, nous avons rédigé comme suit le résultat de nos investigations.

Bureau d'Expertises Nicolaï & Associés sprl – Géomètres expert – Experts Immobiliers assermentés



Bureaux: Avenue Reine Astrid 16 à 1300 Wavre
Agréé I.P.G sous le n°040055 & Médiateur Fédéral
N° entreprise TVA : BE.0469.808.612. Banque ING : BE71 3401 8125 7369

Tél. : + 32 (0)10 45.75.71

Mai : info@expertsnicolai.be
Internet : www.expertsnicolai.be

Notes liminaires relatives à la mission de l'expert :

La mission de l'expert se limite strictement à la description des lieux dans l'état où ils se trouvent le jour de sa visite. Aucun meuble ou équipement n'est déplacé par l'expert. Aucune investigation n'a été faite sous les décors. Suivant ma mission, il n'a pas été tenu compte des défauts constructives si ce n'est à simple titre informatif.

Pour autant que ces équipements existent, il n'a pas été procédé à des investigations concernant :

- l'état et le fonctionnement du réseau d'égout, le réseau électrique,
- les canalisations sanitaires et de chauffage,
- les divers appareils faisant partie de la location qui ne peuvent être appréciés qu'au cours d'une utilisation effective et intensive (four,...).

Ces équipements seront considérés comme étant en bon état ou en état normal de fonctionnement et d'utilisation si après 7 jours d'occupation des lieux, le preneur n'aura pas émis de remarque ou d'objection à leur sujet. Le locataire ou le propriétaire peut demander, dans un délai de 7 jours suivant la réception de l'état des lieux, un avenant au constat établi s'il souhaite voir préciser les points de dysfonctionnement d'équipements. Cet avenant doit être envoyé par fax, courrier recommandé, email ou déposé au bureau de l'expert, la date de la poste ou avis de réception faisant foi.

Les éléments non décrits ou zones non complétées sont présumés dans un état locatif normal ou que leur présence (ou existence) va de soi et ne constitue pas un manquement apparent. Les textes soulignés ou entourés dans le constat ci-dessous précisent le descriptif en cas de dépréciation notamment.

Suivant ou sauf éventuels accords entre parties, les interventions techniques telles que débouchages, éclairage, faites en cours d'occupation et dues à un défaut de jouissance en bon père de famille pourront être mises à charge du locataire/occupant (sauf celles dues à la vétusté). Les bons de travail remis par le service logement et dûment remplis feront preuve de l'accomplissement de ces travaux, et ce dans les règles de l'art.

Les difficultés anormales d'accès de locaux inaccessibles ou non désignés sortent des limites d'une mission normale et usuelle d'établissement d'un état des lieux descriptif. En cas d'absence du locataire au rendez-vous fixé suivant courrier de l'expert ou en cas de visites complémentaires ou de réponses écrites demandées par le locataire, celui-ci supportera le complément d'honoraires de l'expert (coût minimum 100 € htva).

Sauf remarque contraire, les équipements sont en bon état. L'amortissement repris ci-dessous correspond au degré d'usage apparent (BE = Bon état ; HS = hors-service). Les traces de dépréciation s'apparentent à tous dégâts anormaux dépréciant le support et résultant de l'occupation antérieure tels que papier collant, traces de fixations ordinaires, buddies, traces de frottement superficielles. Si existantes, les dépréciations sont, soit notées de façon manuscrite, soit soulignées ou entourées dans les constats.

Sauf remarque contraire, toutes les vitres et portes sont intactes et les lieux sont considérés comme ayant été parfaitement nettoyés avant l'entrée du locataire par le bailleur. Dans le cas contraire, le 1er nettoyage complet sera à demander au bailleur. Contractuellement, il est convenu entre les parties que les lieux seront remis parfaitement propres par le locataire pour le jour de remise de clés (état des lieux de sortie).

Les relevés des compteurs et des clés sont gérés directement par le régisseur qui en conservera les attestations éventuelles.

Le présent rapport ne s'apparente en aucun cas à une enquête de conformité aux exigences de salubrité, sécurité et habitabilité en la matière. Ce type d'enquête doit se faire séparément sur demande spécifique. Les éventuelles informations de sécurité, d'usage des équipements sont à fournir par le bailleur ou consultables auprès du Syndic de la copropriété.

Les parties reconnaissent avoir reçu toutes les informations relatives à la mission confiée. Le mode de communication est le courriel tandis que les documents sont délivrés au format PDF. Conformément aux dispositions du formulaire de consentement d'usage de ses données personnelles dont ils reconnaissent avoir pris connaissance, les parties autorisent la Sprl Bureau d'expertises Nicolai & Associés à faire usage de leurs données personnelles ainsi que des photos prises pour illustrer les activités du bureau notamment sur brochure, sur internet ou de procurer des informations à sa clientèle.

CONSTATATIONS

NOTES GENERALES :

Sauf remarque contraire, les versants de toiture et plafonds sont recouverts d'un enduit sous peinture blanc crème. Peinture reprise comme en bon état et propre le jour du constat.

Sauf remarque contraire, les murs sont recouverts d'un enduit sous peinture blanc crème. Peinture reprise en bon état propre au pire pouvant présenter l'une ou l'autre petite trace de frottement sous le mètre inférieur ainsi que des petites fendilles constructives.

Sauf remarque contraire, les points lumineux sont constitués généralement d'appliques ou de câbles tondus comprenant des spots orientables. Certaines ampoules sont non fonctionnelles.

Sauf remarque contraire, les buses de ventilation sont constituées d'un cache en PVC dans les tons blancs. Le tout est en bon état, dégagé et d'allure fonctionnelle.

Sauf remarque contraire, les châssis de fenêtres sont en aluminium thermolaqué dans les tons gris foncé. Ceux-ci sont en bon état général et équipés d'un double vitrage et de poignées assorties. Les grilles de ventilation sont de marque RENSON et sont empoussiérées.

Sauf remarque contraire, les tablettes de fenêtres sont en pierres naturelles dans les tons noirs. Celles-ci sont en bon état et intactes au niveau de leur matière pouvant néanmoins présenter l'une ou l'autre petite rayure légère ainsi que des petites traces de cerclage.

sauf remarque contraire, les radiateurs sont à panneaux lisses sous finition blanche. ceux-ci sont de belle présentation et peuvent être légèrement empoussiérés ou encombrés au niveau de leurs ailettes intérieures.

Sauf remarque contraire, à disposition des châssis de fenêtres des stores à lamelles horizontales dans les tons gris. Ceux-ci sont en bon état et fonctionnels.

Sauf remarque contraire, le mobilier de cuisine est en mélaminé dans les tons gris clair avec poignées tirantes en inox. Le tout étant de facture récente et en excellent état de conservation avec un plan de travail en mélaminé imitation bois dans les tons foncés. Les électroménagers sont de marque SIEMENS et sont d'allure fonctionnelle.

Sauf remarque contraire, les portes intérieures sont de type isoplane et sous finition blanc crème. Celles-ci sont de belle présentation et en bon état général, équipées de rosaces en inox et de béquilles assorties. Généralement les clés sont fournies.

Sauf remarque contraire, l'escalier est constitué d'une structure métallique dans les tons noirs avec main courante en inox et marches en bois. Le tout étant de belle présentation au pire touché par des petits éclats au niveau des nez ainsi que l'une ou l'autre petite patine d'usage naissante. Le garde-corps est quant à lui correctement fixé et des petites traces de lessivage peuvent être visibles au niveau des parois métalliques.

Sauf remarque contraire, le sol est principalement recouvert d'un parquet massif ou semi massif de belle présentation pouvant au pire présenter des petites patines d'usage et autres petites zones sombres ainsi que de petits éclats millimétriques. Les plinthes sont identiques au sol.

La cuisine et les parties sanitaires sont recouvertes d'un carrelage Grès Cérame de dimensions rectangulaires dans les tons gris clair. Le tout étant intact au niveau de la matière pouvant néanmoins présenter de multiples nuances au niveau des joints.

Sauf remarque contraire, le mobilier laissé à disposition est non neuf. Il sera repris comme étant en bon état tout mobilier ne présentant aucune dépréciation ou aucune dégradation de la matière.

Il sera repris comme défraîchi tout mobilier pouvant présenter l'une ou l'autre petite trace de frottement ou autre petite blessure naissante au niveau des arêtes vives. Il sera repris comme usagé tout mobilier qui présente de multiples traces de frottements, auréoles, griffes ou brûlures ainsi que des petites déficiences au niveau de leur fonctionnement.

Sera considéré comme amorti tout mobilier n'ayant plus aucune valeur locative et ne remplira plus ses fonctions.

DESCRIPTION :

ESPACE MEZZANINE :

Plafond, versant de toiture et murs : en tous points conformes aux généralités. Fendilles constructives non reprises.

Un châssis de toiture de marque VELUX est présent, celui-ci n'a pu être testé au vu de sa hauteur. Vitrage extérieur non nettoyé et équipé d'un store déroulant dans les tons gris foncé d'allure fonctionnelle.

Mur du fond en rentrant : ensemble du mur conforme et marqué par différents mobiliers.

Nous relevons une cane permettant l'ouverture du châssis précédemment décrit ainsi qu'une garde-robe comprenant trois portillons. Ceux-ci sont fonctionnels et donnant accès à différents espaces de rangement et tringles. Le tout étant en excellent état avec un miroir sur le portillon central intact.

À droite, une commode comprenant un total de quatre tiroirs. Il s'agit d'une commode IKEA. Le tout est en excellent état et fonctionnel.

Mur à droite : ensemble du mur conforme avec deux prises simples en partie inférieure ainsi qu'une applique fonctionnelle.

Un lit est présent comprenant un coffrage assorti à la garde-robe précédemment décrite. Le tout étant de belle présentation, en bon état général, équipé de deux sommiers à lattes intacts. Un matelas à mousse est présent. Le tout étant ancien et simplement fonctionnel. Deux coussins complètent l'ensemble et en bon état.

Mur à droite : une simple main courante conforme aux généralités et sans remarque particulière.

Mur à droite : un double interrupteur.

Dans la continuité, mur sous peinture conforme avec sur le côté gauche, une table basse modèle IKEA dans les tons blancs défraîchie.

À proximité, un bureau IKEA reposant sur quatre pieds bicolores. Le tout étant en bon état.

Notons une chaise de bureau en simili cuir dans les tons blancs et noir. Celle-ci est défraîchie et touchée par une patine d'usage et décolorations aussi bien au niveau de l'assise qu'au niveau du dossier.

À droite, une prise accouplée à une prise de télédistribution.

Dans la continuité, une étagère comprenant un total de cinq planches de rayonnage. Le tout est en bon état général avec différents pieds laissés à disposition et autres accessoires tel que des ampoules ou crochet et pile.

Sol : parquet massif ou semi massif conforme aux généralités. Les parties visibles ne présentent aucune dépréciation. Les plinthes sont identiques au sol et des petits évidements peuvent être visibles à la jonction avec le sol.

Au niveau de l'escalier, il est à pente raide. Il est conforme aux généralités. Les marches sont au pire touchées par des éclats généralisés au niveau des nez. Main courante correctement fixée mais pouvant néanmoins présenter un léger jeu.

PARTIE SEJOUR CUISINE :

Versant de toiture faisant la continuité avec l'espace précédemment décrit conforme et sans remarque particulière.

Murs : conformes aux généralités pouvant néanmoins présenter des petits voiles moirés et autres traces de coulées sèches notamment à proximité des châssis de fenêtres.

Nous relevons deux câbles tendus comprenant un total de quatre spots fonctionnels. Côté cuisine, une applique comprenant deux spots orientables. Ceux-ci étant fonctionnels.

Mur côté cour : en partie supérieure, deux stores à lamelles conformes aux généralités.

Derrière ceux-ci, nous relevons un **premier châssis de fenêtre** sur le côté gauche conforme s'ouvrant et se fermant correctement et étant de type oscillo-battant. Grille de ventilation empoussiérée. Tablette de fenêtre touchée par l'une ou l'autre petite rayure légère.

En allège, un **radiateur** conforme aux généralités et légèrement encombré au niveau de ses parties inférieures.

Démarrant de la tablette, une fendille constructive jusqu'au radiateur suivant.

À droite, un **second châssis de fenêtre** identique à ceux précédemment décrits soumis aux mêmes remarques. Sous-jacent, tablette touchée par des rayures légères assez généralisées ainsi que deux traces de cerclage sur le côté droit.

En allège, **radiateur** conforme et encombré au niveau de ses parties intérieures. Vanne thermostatique d'allure fonctionnelle et de marque JAGA.

Mur à droite : ensemble du mur conforme avec en pied gauche, une double prise.

Dans la continuité, pas de remarque particulière hormis l'une ou l'autre petite trace de frottement sous le mètre inférieur ainsi qu'un petit point d'impact isolé.

Nous relevons un divan en tissu dans les tons gris. Celui-ci est de belle présentation et en bon état général, équipé de trois coussins assortis.

À droite, deux tabourets dans les tons blancs laissés à disposition et en bon état général. À proximité des tabourets, une poubelle en inox touchée par des traces de lessivage.

Nous relevons une petite table d'appoint en mélaminé dans les tons blancs. Celle-ci est considérée comme en bon état et sans aucune dépréciation. Elle est équipée de deux chaises avec une structure métallique et un dossier et une assise en PVC dans les tons gris en bon état.

Mur à droite : ensemble du mur similaire à ceux précédemment décrits avec une buse de ventilation conforme ainsi qu'une prise située au-dessus du mobilier suspendu. Mobilier de cuisine qui fera l'objet d'une description ci-après. Le dossier est recouvert d'un panneau dans les tons gris assorti au couleur du mobilier de cuisine. Deux points lumineux sous le mobilier suspendu dont un seul est fonctionnel.

À droite, deux interrupteurs accouplés à un double interrupteur ainsi qu'une **porte menant vers l'espace hall d'entrée**. Porte conforme aux généralités s'ouvrant et se fermant correctement et équipée d'une simple rosace et béquille en inox fonctionnelle. Ébrasement, chambranle et listel de mêmes caractéristiques.

Mur à droite : ensemble du mur similaire à ceux précédemment décrits avec un **thermostat** de marque SIEMENS fonctionnel. Sous l'escalier, une prise simple.

Dans la continuité, un meuble TV modèle IKEA dans les tons noirs en bon état.

En pied droit, une prise de télédistribution accouplée à une prise téléphonique ainsi qu'une double prise supplémentaire.

Sol : parquet massif ou semi massif conforme aux généralités présentant un éclat au niveau de la latte située entre les deux radiateurs sur à plus ou moins 1 m. Les autres parties visibles sont quant à elles en bon état. Au niveau de la cuisine, le sol est recouvert d'un carrelage conforme pouvant présenter de multiples nuances au niveau des joints ainsi que l'un ou l'autre petit évidement. Les plinthes sont généralement identiques au sol.

Mobilier de cuisine en commençant par la partie supérieure gauche :

- Deux portillons ouvrant sur une planche de rayonnage. Le tout étant en bon état peut être au pire touché par des petites auréoles sur le panneau arrière.
- À droite, un **micro-ondes** conforme aux généralités. Celui-ci est en bon état et comprend un plateau rotatif en verre ainsi qu'une grille tréfilée en hauteur.
- À droite, une **hotte** de marque AIR FORCE. Elle comprend un double foyer d'éclairage et une aspiration fonctionnelle. Deux filtres métalliques complétant l'ensemble au pire touchés par d'anciens petits résidus.

- À droite, une colonne comprenant un portillon s'ouvrant et se fermant correctement donnant accès à un espace de rangement intact avec une découpe circulaire effectuée sur le panneau arrière permettant l'accès à une prise simple.
- Sous-jacent, un four conforme comprenant un total de trois molettes intactes. L'inox est touché par des petites traces de lessivage. La vitre est quant à elle en bon état sans aucune coulée dans l'intervitrage. Nous relevons deux accessoires dont un plateau lèchefrite et une grille tréfilée. Le tout étant touché par des dépôts de cuisson incrustés ainsi que des petites rayures.
- Sous-jacent, un portillon ouvrant sur l'espace frigo. Celui-ci comprend un total de cinq accessoires de porte dont deux étant équipés de clapets fonctionnels. Nous relevons trois clayettes vitrées ainsi qu'un bac à légumes intact. Portillon ouvrant sur un espace dégivré. L'éclairage est quant à lui non fonctionnel.
- Le plan de travail est conforme. Le tout étant en bon état général et sans aucune dépréciation visible.
- Sur le côté gauche, un évier de cuisine comprenant un bac et une zone égouttoir. L'ensemble étant touché par des petites traces de lessivage et autres petites rayures légères suite à un lavage abrasif. Robinetterie de type mitigeuse fonctionnelle et une crépine complète l'ensemble.
- À droite, une taque vitrocéramique, elle est testée et fonctionnelle le jour du constat. Elle est au pire touchée par l'un ou l'autre petit dépôt de cuisson isolé au niveau du cerclage des foyers.
- Sous-jacent, deux portillons ouvrant sur l'évacuation des eaux usées. Ces portillons sont touchés par l'une ou l'autre petite trace superficielle d'allure lavable. Ils donnent accès à une pièce centrale d'appui intacte et une plaque de protection en aluminium qui n'a pu être investiguée le jour du constat. Les vannes d'arrêt sont quant à elles fonctionnelles.
- À droite, un lave-vaisselle de marque SIEMENS. Celui-ci a été testé par le locataire et semble fonctionnel. Il comprend deux plateaux de rangement et un bac à couverts.
- À droite, un tiroir comprenant un bac à couverts intégré ainsi qu'un portillon ouvrant sur une planche de rayonnage en bon état.

Plinthes de cuisine en inox touchées par l'une ou l'autre petite trace superficielle.

Chaque portillon et chaque tiroir sont équipés d'amortisseur fonctionnels.

HALL D'ENTREE :

Plafond : conforme avec une applique comprenant deux spots orientables fonctionnels ainsi qu'un détecteur qui n'a pu être testé au vu de sa hauteur.

Murs : sous peinture conforme pouvant présenter des traces de frottements plus généralisées sur les parties inférieures. Fendilles constructives non reprises.

Mur côté porte d'accès : sur le côté gauche, un interrupteur ainsi que l'une ou l'autre petite griffe ayant impacté le plafonnage mais déjà remise sous peinture.

A droite, une porte d'accès blindée. Sa face extérieure est sous finition grise similaire aux autres portes de la copropriété. Elle comprend un panneau de numérotation en partie

supérieure ainsi que d'autres petites décolorations suite à un empoussièrément. Judas optique légèrement ballottante et poignée intacte. La face extérieure est sous peinture crème en bon état général, au pire touchée par l'une ou l'autre petite trace isolée. Judas optique présent et quincaillerie légèrement ballottante touchée par des petites rayures légères.

Mur à droite : ensemble du mur similaire à ceux précédemment décrits avec fendilles constructives à la jonction du mur précédemment décrit et l'une ou l'autre petite trace de frottement sous le mètre inférieur.

Un **parlophone** est présent de marque URMET et fonctionnel.

Mur à droite : **porte menant vers l'espace séjour / cuisine** conforme aux généralités. Celle-ci est en bon état général et équipée d'une quincaillerie en bon état. Ébrasement, chambranle et listel assortis.

Mur à droite : **porte menant vers l'espace salle de douche**. Porte conforme et fonctionnelle, comprenant une quincaillerie en bon état et une clé fonctionnelle. Ébrasement, chambranle et listel intacts.

Au niveau du retour mural, un interrupteur.

Dans la continuité, petit espace vestiaire comprenant un portemanteau avec des crochets métalliques. Le tout est en bon état.

Derrière celui-ci, nous relevons un **tableau divisionnaire** comprenant un portillon s'ouvrant et se fermant correctement et donnant accès à deux rangées de disjoncteurs et différentiels. Goulotte électrique en bois remise sous peinture similaire au mur.

Nous relevons une prise simple en applique ainsi qu'une prise PROXIMUS et un total de trois câbles laissés en attente et non sécurisés.

Sol : parquet faisant la continuité avec l'espace précédemment décrit, touché par deux traces décimétriques dans les tons noirs en partie centrale ainsi qu'une auréole derrière le butoir de porte. Les plinthes sont identiques au sol.

ESPACE SALLE DE DOUCHE :

Plafond : conforme avec un simple spot orientable fonctionnel ainsi qu'une buse de ventilation empoussiérée.

Murs : entièrement carrelés. Carrelage dans les tons blancs. Le tout étant en bon état général au pire touché par l'une ou l'autre petite trace superficielle. Ils sont tous intacts au niveau de leur matière.

Mur du fond en rentrant : présence d'une **cabine de douche** comprenant une paroi s'ouvrant et se fermant correctement donnant accès à un espace avec un tub de douche en tôle émaillée blanche présentant l'une ou l'autre petite trace de calcaire. Une crépine est présente. Le joint de la porte côté intérieur est quant à lui tout à fait jauni. Nous relevons une robinetterie de type mitigeuse thermostatique qui est fonctionnelle. Un flexible ainsi qu'un pommeau de

douche y sont reliés de facture supérieure. Pommeau de douche reposant sur une potence réglable en hauteur et correctement fixée au mur avec un porte-savon assorti complétant l'ensemble. Ensemble en bon état d'entretien et intact. Un porte-savon métallique est présent posé sur le tub de douche.

Dans la continuité, présence du **bloc WC** suspendu comprenant un réservoir encastré et un système de chasse à double commande de marque GEBERIT. Celui-ci est fonctionnel. Sous-jacent, double abattant sous finition blanche en bon état avec sabot présent. Cuvette étant touchée par des petites coulées grisonnantes sous la zone arrière supérieure et l'embase est intacte. Nous relevons deux goupillons avec leurs socles laissés à disposition.

Mur à droite : coin sanitaire :

- Un point lumineux non fonctionnel mais dont les ampoules sont à disposition.
- Sous-jacent, un miroir en bon état.
- **Lavabo** en tôle émaillée blanche. Celui-ci est intact et comprenant une robinetterie de type mitigeuse testée et fonctionnelle avec un bouchon dont le système télécommandé est fonctionnel.
- Sous-jacent, un tiroir s'ouvrant et se fermant correctement donnant accès à un espace de rangement et des vannes d'arrêt qui sont accessibles et fonctionnelles.

Mur à droite : une double prise ainsi qu'un **radiateur** type sèche-serviettes dans les tons blancs. Le tout est en bon état et équipé d'une vanne thermostatique.

A droite, **porte menant vers l'espace hall** conforme aux généralités et équipée d'une quincaillerie conforme. Ébrasement, chambranle et listel intacts.

Mur à droite : ensemble du mur intact et sans remarque particulière.

Sol : carrelage en tous points conforme aux généralités présentant de multiples nuances au niveau des joints. Absence de plinthe.

Relevé du compteur électricité : n°1548898 affichant 853, 6 KWh pour le jour et 1.095, 3 KWh pour la nuit. Le code EAN est le 541449060010648527.

Compteur d'eau n°056107 affichant 65, 851 m³.

Compteur de chauffage affichant un premier index à 21.231 KWh et un second index à 18.268 KWh.

Conseils expert pour la sortie :

- Assurez-vous du bon fonctionnement des équipements (dont éclairage) et propreté des lieux (vitres, sols, mobiliers, prises, etc..) **pour le jour du constat de sortie** (voir obligations contractuelles et entretien en bon père de famille).

- **Conservez trace écrite** des accords / courriers établis en cours d'année entre locataire et bailleur. Munissez-vous de ces documents lors de l'état des lieux de sortie. Etablissez un avenant entre locataire et bailleur si des travaux sont exécutés après votre passage.

Observations complémentaires post état des lieux:

Nous établissons nos constats à un moment précis avec le ou les occupant(s) ou représentant(s). Lorsque les lieux sont déjà occupés et remplis d'effets personnels, les constats de l'expert sont limités à ce qui est visible et aux zones accessibles (plus particulièrement pour les communautaires). L'état de certains logements évolue également et des interventions sont également en cours ou programmées par les bailleurs après notre passage comme des remplacements d'ampoules, la finalisation du nettoyage ou encore l'évacuation des encombrants dans les communautaires. Ces travaux sont généralement étalés sur plusieurs semaines après l'entrée. L'expert insiste et invite le locataire à faire part de tout point complémentaire par rapport à l'état des lieux sous 7 jours après la réception de l'état des lieux. Ces observations peuvent être transmises par mail et seront alors annexées au dossier de l'expert pour être examinées lors de la sortie locative.

Clefs : Voir décompte / justificatif Service Logement.

Mode de remise de l'exemplaire de l'Etat des lieux dressé ce jour avec le Locataire :

- Remise au locataire ou son représentant**
- Remise postposée : Retrait via gestionnaire / dépôt (logement ou via site web gestionnaire)**

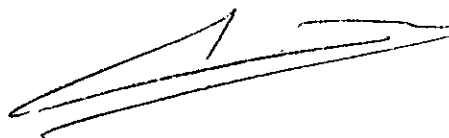
Les relevés des éventuels index compteurs sont faits entre parties. Le locataire est informé de la nécessité de contacter son bailleur / gestionnaire pour les éventuels suivis techniques ou administratifs à faire.

Notre mission étant terminée, nous avons clos et signé le présent procès-verbal d'état des lieux locatif pour servir et valoir ce que de droit à la date ci-dessous.

Pour les parties suivant désignation dans bail

Date de clôture 30/09/2019

Signature(s) locataire et/ou pour l'expert en charge :



© Le présent constat, en tout ou partie, ne pourra pas être copié, publié dans aucune circulaire, déclaration d'une quelconque manière sans l'accord de l'expert quant à sa forme et les circonstances dans lesquelles il pourra paraître (sauf pour Ministères). Rappel : enregistrement bail / Etat des lieux obligatoire et non à charge de l'expert.